

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article8700>

La DGA se débat dans les problèmes d'amiante

- Défense - France -



Date de mise en ligne : jeudi 18 septembre 2008

Spyworld Actu

La présence d'amiante complique ainsi la cession de dix bateaux.

APRES la série de pantalonnades qui avaient accompagné la mise au rebut du Clemenceau, le ministère de la Défense s'impose désormais de strictes précautions.

La présence d'amiante complique ainsi la cession de dix bateaux -Transports de Chalands de Débarquement (TCD) de 10.000 tonnes et frégates- qui intéressent quatre pays. Nul ne sait dire qui va payer la facture, plutôt salée, de désamiantage des bâtiments avant leur réexportation.

La psychose de l'amiante entraîne d'autres problèmes, parfois anecdotiques et ubuesques : quatre Alizé, anciens avions de patrouille maritime, sont ainsi désormais interdits de vol et de conservation, par les deux associations de préservation du patrimoine qui avaient prévu de les récupérer auprès de l'Aéronavale.

Au seul motif que ces avions contiendraient quelques grammes d'amiante...

Post-scriptum :

<http://www.challenges.fr/actualites...>